



**Du Lundi 10 au vendredi 21  
février 2025**

**Dans le cadre de la stratégie jeunesse, une nouvelle structure ouvrira, à compter du 6 janvier 2025, à destination des collégiens (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>).**

- **Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h :**
  - Le Forum (121A boulevard des États-Unis)
- **Accueil et départ échelonnés (au Forum) possible :**
  - Le matin, de 8h à 9h
  - Le soir, de 17h à 18h
- **Possibilité de transport**, 2 points de rendez-vous :
  - Espace Rudy Lemaire, (à l'ancien CAJ Perroy, rue Michelet)
  - Salle de la Tannerie, rue de la Tannerie

→ Départ à 8h30 de la navette en direction du Forum  
retour à 17h30 sur les antennes

→ **Restauration Possible**, de 12h à 13h30, sur réservation.

**COMMENT ?**

**1- INSCRIPTION :**

Les dossiers d'inscription sont à retirer directement à l'ALSH Collège, au Forum ou via B'Clic , et à redéposer, **IMPÉRATIVEMENT**, à l'ALSH Collège.

**2- RÉSERVATION :**

**3 formules de réservation proposées :**

- Demi-journée
- Demi-journée avec repas
- Journée avec repas.

**Réservation :** En retournant le coupon ci-dessous avant le **24/01/2025**. Possibilité de déduction ATL.



(Partie à remettre à l'ALSH Collège ou par mail : [service.jeunesse@ville-bethune.fr](mailto:service.jeunesse@ville-bethune.fr))

**Nom et prénom de l'enfant :** .....

**Classe fréquentée :** ..... **Collège fréquenté :** .....

**Point d'accueil :**  Salle de La Tannerie  Espace Rudy Lemaire  Le Forum

	LUNDI 10/02	MARDI 11/02	MERCREDI 12/02	JEUDI 13/02	VENDREDI 14/02	LUNDI 17/02	MARDI 18/02	MERCREDI 19/02	JEUDI 20/02	VENDREDI 21/02
MATIN (avec repas)										
MATIN (sans repas)										
JOURNÉE (avec repas)										
APRÈS MIDI (avec repas)										
APRÈS MIDI (sans repas)										

**RAPPEL :** Nous vous prions de bien vouloir vérifier votre réservation car la facture sera établie en fonction des dates retenues. Toute absence doit être justifiée par un certificat médical, à remettre impérativement au service Petite Enfance/ Enfance-Jeunesse avant le 5 mars 2025. Sans cela, les dates réservées vous seront facturées à taux plein (CAF non déduite). L'Aide aux Temps Libres (ATL) de la CAF, à hauteur de 3,40 euros par jour, n'est déduite qu'à partir de 4 jours de présence, consécutifs ou non.

Je soussigné(e) : .....  
reconnais avoir pris connaissance des modalités de réservation.

Signature obligatoire : ..... Béthune le :